

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00549

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAHLO TGED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° P19-043053

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.
Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	Coefficient des soins Montant des soins Début d'exécution Fin d'exécution Coefficient des travaux Montant des soins Date du devis Fin de			
O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire						
		<table border="1"> <tr> <td>D</td> <td>H</td> </tr> <tr> <td>25533412 00000000 00000000 35533411</td> <td>21433552 00000000 00000000 11433553</td> </tr> </table>	D	H	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	<p>(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	
D	H							
25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553							
Visa et cachet du praticien attestant le devis		Visa et cachet du praticien attestant l'exécution						

MUPRAS		W18-394650	DATE DE DEPOT
		/...../201...
A REMPLIR PAR L'ADHERENT Mle 549		Signature de l'adhérent Signature de l'adhérent	
Nom & Prénom NAHRO MED Fonction : Retraitee Phones. 0633200680 Mail 619nahro@gmail.com			
MEDECIN Prénom du patient NAHAD N.		Adhérent <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Age Nature de la maladie Cardiopathie ischémique Date 1ère visite 23/12/1990	
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances		Nature des actes Nbre de Coefficient Montant détaillé des honoraires St Géb 1 900,-	
PHARMACIE Date 24.07.19		Montant de la facture 47,90 + 58,80 = 106,70	
ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES Date 23/07/19		Désignation des Coefficients Montant détaillé des Honoraires 18250 360.00.00	
AUXILIAIRES MEDICAUX Date 03 SEP. 2011		Nombre Montant détaillé des Honoraires AM PC IM IV	
		CACHET	

le 21/07/19

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI
CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie

et

Pathologie Vasculaire
 de la Faculté
 de

Médecine de PARIS

Ancien Interne

des

Hôpitaux de NANCY

Membre de la Société

Française de Cardiologie

ANAHIRO Med.

162,6

Nebilet 5 1/2 Mater

22,40

ASIGAROL 26115

5,78

LDNOR 20115

36,0

Blau + lepx 3

4,78

Corvasel AS 4px 3

558,80

Lunis

Dr. Mohamed ALLAOUI
 Cardiologue
 20, Rue de France Ville, Oasis
 Casablanca - Tel: 05 22 98 07 06

فرانس فيل - الوازيس - الدار البيضاء 20000
 Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72
 E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967

N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat - R.P.1,
 Ain seba Casablanca
 Plavix 75 mg cp 30 b 28
 P.P.V : 316,00 DH
 6 116001 081257

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat - R.P.1,
 Ain seba Casablanca
 Corvasel 2 mg cp b 30
 P.P.V : 47,80 DH
 6 116001 080335



Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

FACTURE : 22943

Casablanca, le 23/07/2019

CN 32606

Nom et Prénom : **Monsieur NAHRO Mohamed**
Référence : **230719 061**

BILAN :

TROPONINE B 250

Prélèvements : 1 25,00 Dh

MONTANT NET : **360,00 Dhs** (Soit 250 B)

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Trois cent soixante Dirhams et zéro centime

Dr M.FAVARD

LABORATOIRE CHARLES NICOLLE
Rue Pasteur 21, Casablanca - Tél. : 0522 49 26 71
Fax : 0522 49 26 74 / 98
Tél. : 0522 49 26 71
Fax : 0522 49 26 74 / 98
Casablanca



Dossier n° : **1907233161**
Résultats de : Mr Mohamed NAHRO
Né(e) le :

Dossier prélevé le: 23/07/2019 à (heure non communiquée) par
CLINIQUES
Dossier enregistré le : 23/07/2019 à 16:18

Edition du : 23-07-2019 à 17:10

DR ALLAOUI Clinique du Coeur Casa-Oasis
Monsieur Le Dr MOHAMMED ALLAOUI
(Cardio)

DR ALLAOUI Clinique du Coeur
Casa-Oasis
QUARTIER OASIS
20000 CASABLANCA

VEUILLEZ PRENDRE EN CONSIDERATION LES RESULTATS CI JOINTS

Organismes Non renseigné
Num du dossier Médical: Non renseigné
Numéro de l'ordonnance: Non renseigné

HEMOSTASE

Taux de Prothrombine(plasma Citraté)

Temps de Quick Témoin:	11,0 sec.
Temps de Quick Patient(TPs):	51,9 sec.
Taux de Prothrombine(TP%):	<15 % (70-100)
INR :	>5,00
(Réfraction optique)	

En cas de traitement par AVK (Sintron, Marcoumar, x), les INR cibles selon la pathologie sont :
Le TVP et Embolie pulmonaire : 2 -5
Syndrome Antiphospholipide : 3 -5
Valves Cardiaques : 3 -5
Thrombophilie congénitale symptomtique : 2 -5
Commentaire: En cas de surdosage, se référer à la synthèse de l'HAS publiée en avril 2008

D-Dimères 284 ng/ml (<500)
(TEST IMMUNOTURBIDIMETRIQUE)

Compte-rendu annule et remplace le rapport du 23/07/2019 validé techniquement par : *HAJ*

Validation biologique par :

Le Dr M. JENANE

Nous vous remercions pour la confiance que vous portez à notre laboratoire.

Le Dr M. BEZZARI

LABORATOIRE CASALAB PALMIER
50, Rue El Mourtada Quartier
Palmier 20340 - Casablanca
Tél: 0522 21 67 17 - Fax: 0522 21 67 29

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCien INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 23/07/019 à 13h19

par le Laboratoire

Reçu le 23/07/19 à 13h19

Date de Naissance : 23/05/1936

Édité le: 23/07/19 14h21

Résultats complets

Monsieur NAHRO Mohamed

CN 32606 RF: 230719061

Dr. Allaoui mohamed

CASABLANCA, le 23/07/2019

MARQUEURS CARDIAQUES

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

TROPONINE T hs : 393.1 ng/l (< 14 ng/l)
(Technique Electrochimiluminescence sur COBAS ROCHE)

ALGORITHME 0/1 H POUR LE TEST TROPONINE T HAUTEMENT SENSIBLE (TnT Hs) Roche

--A T:0h . 1er dosage de TnT Hs < 5 ng/l et douleur thoracique apparue plus de 3 h avant: Exclusion possible de syndrome coronarien aigu.

. 1er dosage de TnT Hs > 52 ng/l : forte probabilité de syndrome coronarien aigu.

--A T 1h . Si TnT initiale est inférieure à 12 ng/l et que l'évolution de TnT au bout d'une heure ne dépasse pas 3 ng/l : Exclusion possible de syndrome coronarien aigu.

. Lorsque la concentration de TnT augmente de 5 ng/l ou plus , Forte probabilité de syndrome coronarien

-- Les cas suspects restants nécessitent une observation plus longue (par exemple TnT après 3 h) et ou d'autres méthodes de diagnostic.

LABORATOIRE CHARLES NICOLLE
Dr. FAVARD ENNACHACHIBI
Rcs Pasteur 21, Place Pasteur - Casablanca
Tél.: 05 22 49 26 74 / 98
Fax: 05 22 49 26 71

Biologiste adjoint

Biologiste Dr Mireille FAVARD

1 / 1

Laboratoire inscrit aux Contrôles de Qualité Internationaux : ASQUALAB - BIOLOGIE PROSPECTIVE

CNSS : 225 6180 - Patente : 36340350 - R.C. : 281742 - IF : 59301957 - ICE : 001650011000057 - INP : 093001030

R. Pasteur : 21, Place Pasteur, 2^{ème} étage Q. des Hôpitaux - Casablanca - Tél.: 0522 49 26 74 / 98 - Fax: 0522 49 26 71 - E-mail : labocharlesnicolle@gmail.com

Coagulation

Valeurs de référence

Antériorités

✓ Taux de Prothrombine

TQ. témoin	12,0 sec	12,0
TQ. patient	44,1 sec	25,4
Taux de prothrombine	18 %	(70% à 100%)
I.N.R.	5,66	34

ZONES THERAPEUTIQUES PRECONISEES POUR L'INR :

— Prophylaxie des thromboses veineuses	INR	2 à 3
— Phlébites – Prévention des TV récidivantes	INR	2,5 à 4
— Prophylaxie de la thrombose artérielle et valves cardiaques	INR	3 à 4,5

✓ Recherche de D. Dimères

661 ng/mL

Valeur Normale

< 500 ng/mL	Négatif
≥ 500 ng/mL	Positif

Biochimie

Valeurs de référence

Antériorités
02/06/17

Créatinine sérique	89,50 µmol/L	63,6 à 110,5	non comparable
Spectrophotométrie (Architect ci4100)	10,12 mg/L	7 à 12,49	non comparable

Ionogramme

Sodium	142 mmol/L	136 à 145	26/04/16
Potentiométrique (Architect ci4100)			142
Potassium	3,8 mmol/L	3,5 à 5,1	26/04/16
Potentiométrique (Architect ci4100)			3,8
Chlore	107 mmol/L	97 à 111	
Potentiométrique (Architect ci4100)			
Réserve alcaline	27 mmol/L	23 à 31	
Protides totaux	68 g/L	63,0 à 82,0	

Validé le 24/07/19

Dr. Abderrahmane BELAÏD
Médecin Biologiste
Institut Pasteur du Maroc
Tél: 0527 4664 71 72



Directeur				Anatomie-cytopathologie
Pr A. MAAROUFI				
Biologie				
Dr A. Bellik	Dr J. Nourli	Dr S. Bennani	Dr S. EZZIKOURI	Dr H. Benomar
Dr A. Bouayad	Dr D. Messaoudi	Dr M. Azhari	TANGER	Dr A. Oukkadi
Dr C. Lhamiani	Dr S. Benjelloun	Dr A. Aïnabi	Dr W. Oudaina	Cytogénétique
	Dr A. Bennani	Dr H. Mohammadi	Pr K. RISSOUL	Dr S. Nasserddine

DR MOHAMED ALLAOUI

Monsieur NAHRO MOHAMED
Demande n° **23/07/19-1-0073**

P

20000 CASABLANCA

Date et heure d'enregistrement : 23/07/19 13H42

Demande n° **23/07/19-1-0073 -RAM-**

Date et heure de prélèvement : 23/07/19 13H40

Édité le : mercredi 24 juillet 2019

Date de naissance : 23/05/1936

Hors tiers payant -

Hématologie

✓ Hémogramme

		Valeurs de référence	Antériorités
Hématies	5 010 000 /mm3	4 500 000 à 6 000 000	02/06/17 4 800 000
Hémoglobine	14,8 g/100mL	13,0 à 17,0	14,7
Hématocrite	47,1 %	40,0 à 54,0	45,0
V.G.M.	94 μ 3	80 à 95	94
T.C.M.H.	29,5 picog	27,0 à 33,0	30,6
C.C.M.H.	31 %	32,0 à 36,0	33
Leucocytes	6 800 /mm3	4 000 à 10 000	7 570
Polynucléaires neutrophiles	72,1 %	2000 à 7500	5 140
Polynucléaires éosinophiles	0,9 %	61 /mm3	151
Polynucléaires basophiles	0,2 %	14 /mm3	Inf. à 100
Lymphocytes	18,4 %	1 251 /mm3	1 703
Monocytes	8,4 %	571 /mm3	20 à 1000
Plaquettes	152 000 /mm3	150 000 à 450 000	02/06/17 223 000
V.P.M.	12,4 μ 3	Inf. à 10,0	11,3

Validé le 24/07/19

د. عبد الرحيم بليق
Dr. Abderrahmane BELIQU
مختبر بиولوجiste
Institut Pasteur du Maroc
Tél: +212 522 434 471/72



ID:
D-naiss
ans,

NAHRO

Dkf

23-Jul-2019 10:54:03

Fréq. Card. 70 BPM
Int PR: * ms
Dur.QRS 158 ms
QT/QTc 394/414 ms
Axes P-R-T * -62 31

TP 1410

Clinique Cardiologique
Casa Oasis
20, Rue de France Ville Oasis CASA
160522 07:06 - Fax: 05228325

